



NOUVELLES-PÊCHERIES

Monsieur le Président,

Vous avez décidé – et seul semble-t-il - de racheter les Nouvelles Pêcheries.

Ce nouvel investissement public dans le secteur privé démontre un sérieux contraste entre la Politique menée, ou plutôt revendiquée, à votre arrivée à la tête de la Collectivité, et celle que vous appliquez de nos jours, à la veille de la fin de votre mandat.

Si, à votre arrivée, vous prôniez une politique plutôt libérale en matière économique et qui se rapprochait des idées défendues par votre famille politique l'UMP, j'entends encore, M. le Président, quand ma collègue Annick Girardin parlait de politique halieutique pour le territoire, votre grande déclaration disant : « Mme Girardin, cette activité relève du secteur privé marchand, à chacun son métier ! » Et qu'est-ce que je constate, c'est qu'au fil des ans on assiste plutôt à une politique interventionniste, à une politique que certains pourraient qualifier de « collectiviste ».

Quelques exemples :

- le transport en passagers est désormais géré par une Régie publique;
- le câble numérique le serait par le biais d'une SPL, Société Publique Locale;
- le secteur Pêche, par une SEM, une Société d'Economie Mixte dont l'actionnariat public est majoritaire;
- le CRT, par une nouvelle Société Publique Locale, ou SPL.

Si sur certains dossiers, la solution peut être effectivement une intervention des pouvoirs publics, encore faut-il savoir pour quels objectifs ? Y-a-t-il eu une réflexion globale par secteur, et surtout a-t-on les moyens financiers d'une telle implication de la Collectivité ?

A cette allure, on pourrait se demander à quand une Régie Pétrolière, à quand une Régie Hôtelière ?

Le danger d'une telle politique (surtout si elle n'est pas pensée ou trop rapidement réfléchi), c'est qu'elle peut conduire à demander de plus en plus de soutiens publics pour une économie non reliée à une réalité économique privée, donc déconnectée de tout aspect de rentabilité et ayant facilement recours aux financements publics pour « boucher les trous ».

Si certaines activités d'intérêt général peuvent parfaitement justifier une politique interventionniste (dans le transport par exemple, mais pas n'importe comment), dans d'autres secteurs il faut rester prudent.

Et pour en revenir à l'actualité de ces dernières semaines, et suite à l'une de vos interventions sur « SPM Première », nous avons appris que vous vous étiez porté acquéreur des « Nouvelles Pêcheries », l'usine de traitement du crabe de St-Pierre qui était en liquidation.

Afin de mieux comprendre vos motivations et vos choix, nous avons besoin que vous répondiez à un certain nombre de questions :

- A quel titre avez-vous racheté ces « Nouvelles Pêcheries ? En tant que Président de la Collectivité ou en tant que Président de la SEM Pêche ?
Dans un cas ou dans l'autre, il semble que ce soit une décision personnelle, sans mandat d'actionnaires ou encore des conseillers territoriaux.
- Ce rachat s'est-il fait pour un montant de 300 000 euros - tel qu'il en a été question dans un premier temps - et si oui, pourquoi aujourd'hui annoncez-vous 350 000 euros ?
- Aviez-vous eu, pour fixer votre prix, une estimation de la valeur des équipements de l'entreprise ? Si oui, par qui a-t-elle été faite ?
Dans le cas contraire, d'où sort cette somme ?
(J'espère que cette fois-ci vous avez bien choisi vos conseils)

Comme à l'accoutumée, dès vos premières démarches effectuées, vous vous êtes précipité sur les ondes des médias pour nous annoncer que tout serait mis en œuvre pour une ouverture dès les premières semaines d'Avril et qu'il ne s'agissait que de trouver une chaudière que vos équipes d'ailleurs cherchaient déjà... Un mois et demi après vos déclarations, où en êtes-vous de vos recherches ? Était-ce une promesse de plus ? Un effet d'annonce pour briller sur les médias devant la population ? Où est l'avancée pour l'économie de l'Archipel ?

Merci, M. le Président, de nous apporter les précisions demandées.

Yannick Cambray
Cap sur l'avenir
Conseiller Territorial